

**Pour  
la Santé :  
des grands  
mots  
en page 12**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1723 - 20 juillet 2001 - prix : 9F

# Le duel Chirac - Jospin

**CES  
COMÉDIENS  
QUI NOUS  
GOUVERNENT**

M 6189 - 1723 - 9,00 F



## SOMMAIRE

### Leur société

4 - Sans-papiers: le préfet campe sur ses positions, les sans-papiers aussi

5 - Insécurité, dernier gadget démagogique

- «Erika»: indemnités en panne

10 - Colonies de vacances au rabais

12 - Santé: des grands mots  
- CES en hausse = chiffres du chômage en baisse

### Tribune

4 - Avec Poutine, pas de pause dans la lutte de classe

### Dans le monde

6 - Espagne: grève chez Iberia

- Israël - Palestine: la guerre!

7 - Argentine: la crise s'approfondit

- Chili: Pinochet pas jugé

### Dans les entreprises

8 - Bata: l'angoisse de l'avenir

- OBI (Clermont-Ferrand): deuxième semaine de grève

- Aéroport de Mulhouse-Bâle: grève chez Aviapartner

9 - Cellatex: un an après

- Rouleau Guichard

### Voir

11 - Expo photos sur la guerre civile espagnole

- «Antitrust», de Peter Howitt

- «Hijack Stories», d'Oliver Schmitz

# L'IMPÔT ÉPARGNE LE RICHE

Dans un rapport remis à Lionel Jospin, Michel Charzat, député socialiste de Paris, tire la sonnette d'alarme. Un grave danger menacerait la France. Les impôts sur les hauts revenus et les entreprises y sont beaucoup trop lourds. Les sociétés et les «cerveaux» («impatriés») (en clair les cadres supérieurs étrangers) seraient tentés de fuir vers des cieux fiscaux plus cléments si on n'y met pas rapidement bon ordre.

Pour Michel Charzat il suffirait de baisser l'impôt sur les sociétés de 33 à 25% et surtout

d'exonérer totalement ou partiellement les indemnités «d'expatriation» des cadres supérieurs étrangers résidant en France. Seulement, afin de maintenir l'égalité et de ne faire aucun jaloux parmi les riches, encore faudrait-il au passage élargir les conditions d'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes (ISF).

La preuve qu'il est possible d'égaliser vers le haut, contrairement à toutes les mesures qui égalisent vers le bas (conditions de travail, retraites, salaires...), quand il s'agit des plus pauvres.

# QUAND LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES PARLENT DE (FAIRE) ROULER LES PAUVRES

Aussi bien PSA Peugeot-Citroën que Renault ont dans leurs cartons le projet d'un petit véhicule, l'un à 6000 euros et l'autre à 5000 euros, soit environ respectivement 40000 francs et 33000 francs, afin de toucher le marché des acheteurs qui ne peuvent pas s'offrir une voiture aujourd'hui, et notamment celui des pays pauvres. Mais, profit oblige, il s'agit pour les deux groupes de produire ces véhicules au moindre coût, c'est-à-dire en Europe de l'Est; en Roumanie pour Renault, là où la main-d'œuvre est bien moins chère qu'ici.

Toujours pour faire des économies, les équipements seront revus à la baisse, notamment en matière de sécurité. Exemple, les ABS et autres air-bags. Pas question non plus de respecter les normes en matière de pollu-

tion, car, comme le déclare un responsable de Renault, «nous ne sommes pas là pour sauver la planète et fixer les limites en termes de sécurité et de protection de l'environnement dans ces pays». Au moins, cela a le mérite d'être clair!

On l'aura compris, PSA et Renault prévoient d'exploiter les travailleurs de pays pauvres qui produiront leurs voitures pour pauvres. En Roumanie, Renault a totalement racheté le constructeur Dacia en 1999. Un des premiers gestes de la nouvelle direction a été de réduire les effectifs en les faisant passer de 27000 à 24000 et d'ici 2004, date prévue de lancement de la nouvelle voiture, Dacia devrait tourner avec 16000 salariés seulement.

Que diable, nos capitalistes ne sont tout de même pas des philanthropes, pas plus ici qu'ailleurs.

# Jeux Olympiques LES MAUVAIS PERDANTS

Nombre de commentateurs français n'ont pas été très fair play après la désignation de la Chine pour les jeux Olympiques de 2008. Le «clientélisme olympique» de la Chine a été ainsi dénoncé à maintes reprises, clientélisme qu'un pays aussi vertueux que la France se serait bien gardé de pratiquer!

Cherchant un responsable à l'élimination de Paris, des journalistes l'ont trouvé en la personne de Samaranch, le président du Comité International Olympique jusqu'à il y a quelques jours. Il est vrai que cet ex-franquiste, très fier de son passé, et qui a construit un empire financier autour de l'organisation des JO, n'a pas grand-chose pour plaire. Mais enfin, les révélations sur le

passé de Samaranch ne sont tout de même pas une nouveauté et il eut été préférable et en tout cas moins faux-cul d'en parler avant que Paris ne soit débouté.

Quant aux scrupules humanitaires, laissons-les à Chirac pour qui «les Chinois n'ont pas le même sens des droits de l'homme que nous».

Les JO sont avant tout une affaire d'argent où les droits de l'homme sont bien peu pris en compte. D'ailleurs, considérations humanitaires ou pas, des entreprises françaises sont déjà sur les rangs pour s'approprier une part d'un marché estimé à 20 milliards de dollars. Et gageons que celles-ci n'auront ni scrupules ni un sens des affaires bien différent de celui des interlocuteurs chinois tant décriés.

Vient de paraître

## LUTTE DE CLASSE N° 59 (été 2001)

Au sommaire:

- France  
Les travailleurs face aux licenciements collectifs
- Italie  
Berlusconi, un retour bien préparé par les gouvernements de centre-gauche
- Grande-Bretagne  
Main basse sur les retraites des travailleurs
- Etats-Unis  
La déréglementation du marché de l'électricité en Californie, ou le retour de la bougie à l'heure de la «high tech»
- Tribune de la minorité  
Contre les licenciements: la manifestation du 9 juin et ses suites

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 10200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

## Éditorial

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 16 juillet 2001

# Le duel Chirac-Jospin

## CES COMÉDIENS QUI NOUS GOUVERNENT

■ La campagne électorale des présidentielles aurait commencé le 14 juillet avec le discours de Chirac et les réponses des ministres de Jospin. Fonds secrets servant à financer les voyages personnels de Chirac d'un côté, laxisme du gouvernement envers la sécurité de l'autre, voilà les arguments des deux plus hauts responsables politiques du pays.

Mais les grands problèmes des travailleurs ne figuraient pas dans ce qui n'a été qu'une mascarade.

Les problèmes que se posent les travailleurs, ce sont les licenciements et les fermetures d'entreprises par des groupes financiers dont les bénéfices sont florissants.

La loi Guigou, qui a donné lieu à un pseudo-affrontement entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste pendant deux semaines pour, finalement, ne rien changer d'essentiel, n'a pas empêché et n'empêchera pas à l'avenir un seul licenciement. Tout au plus donnera-t-elle aux travailleurs jetés à la rue un ou deux mois de plus pour se faire une raison.

Pendant ce temps-là, Chirac et Jospin s'envoient tout à la tête sauf l'essentiel. Essentiel sur lequel ils sont fondamentalement d'accord.

Par exemple, Chirac n'a pas reproché à Jospin d'avoir voté le PARE qui contraindra les chômeurs à accepter des emplois mal payés et ne correspondant pas du tout à leurs

qualifications, sous peine de perdre leurs droits aux indemnités de chômage.

Et ce sera, par contrecoup, une pression sur les revenus de tous les salariés. En effet, le patronat pourra proposer des emplois au SMIC avec des conditions de travail à prendre ou à laisser à tout chômeur envoyé par l'ANPE. Si ce dernier refuse trois fois, il n'aura plus d'indemnités. Alors pourquoi les patrons paieraient-ils plus que le SMIC pour n'importe quel emploi, s'ils sont assurés de trouver des salariés qui seront contraints d'accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix, plutôt qu'être sans ressources.

Tous les travailleurs, même ceux des entreprises florissantes, sont des chômeurs en sursis. Et la persistance du chômage, même déguisé en stages, en emplois-jeunes, en emplois précaires ou en emplois à temps partiel non choisi, fait pression à la fois sur les revenus de tout le monde du travail et sur les conditions de travail.

Les travailleurs et les classes populaires en général le sentent tous. Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre de la droite mais ils commencent à savoir de plus en plus qu'ils n'ont rien à attendre non plus de la gauche.

Dans toutes les consultations électorales les abstentions augmentent, mais le fait le plus

significatif est qu'elles augmentent plus dans les quartiers populaires que dans les autres. Un fait non négligeable aussi est que les scores de Lutte Ouvrière, qui étaient encore marginaux il y a quelques années, augmentent de plus en plus, traduisant le fait que les travailleurs ne se sentent pas défendus par les différentes variantes de la gauche gouvernementale.

Evidemment, les élections sont une façon de faire connaître son mécontentement. Mais elles ne suffisent pas.

C'est au travers des luttes que le rapport de forces entre le monde du travail et la classe patronale peut changer. Pas simplement des luttes défensives des travailleurs licenciés qui se battent le dos au mur. Ce sera au travers de luttes d'ensemble de la classe ouvrière se battant pour l'abolition du secret commercial et du secret bancaire, pour la possibilité pour les ouvriers et les employés de rendre public ce qu'ils savent des entreprises et des banques. Et l'on verra alors d'où vient l'argent, où il va et ce que l'on vole aux classes laborieuses. Et c'est bien plus que tous les fonds secrets passés, présents et à venir car les principaux fonds secrets sont ceux des grandes banques et des grandes entreprises volés aux travailleurs.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# AVEC POUTINE, PAS DE PAUSE DANS LA LUTTE DE CLASSE

A l'occasion de la tournée de Chirac en Russie, en début juillet, les médias français se sont une nouvelle fois fait le relais des jérémiades des patrons occidentaux sur la « difficulté d'investir » dans ce pays, l'opacité et la confusion juridiques, et autres dédales bureaucratiques voire mafieux...

Ce n'est pourtant que l'anarchie du capitalisme lui-même, quand il se développe dans un pays aussi pauvre que la Russie, en « transition » vers l'économie de marché.

L'Etat russe aide d'ailleurs du mieux qu'il peut les apprentis bourgeois qui tentent de trouver leur place dans la nouvelle Russie capitaliste, tout en se faisant la guerre entre eux. Avec justement cette anarchie pour conséquence. Ainsi, le crash d'un Tupolev en Sibérie - 145 morts - vient d'éclairer l'état de délabrement d'une partie de l'ancienne Aeroflot soviétique : son monopole sur les vols et les aéroports a été éclaté en 1991 en 500 compagnies. Autant de petites compagnies irresponsables, dotées d'appareils d'un âge avancé, qui remplacent le moins possible leurs avions et économisent sur la maintenance et l'entraînement des pilotes. Pourvu que le capital puisse s'accumuler...

### Un crash social

Le gouvernement n'est pas aussi libéral à l'égard des travailleurs.

Poutine a réussi au début du mois à faire adopter par la Douma un nouveau code du travail. L'ancien était en quelque sorte le reflet de l'ancienne société soviétique, industrialisée mais pauvre, où les travailleurs étaient soumis à la pénurie et à la répression politique, tout en recevant quelques garanties : l'accès à l'emploi, une sécurité relative dans la satisfaction de quelques besoins essentiels, concernant le logement, les services médicaux, l'éducation des enfants.

Ce code du travail hérité de la période soviétique n'était que peu contraignant, puisqu'allègrement violé par les employeurs, avec la bénédiction de toutes les autorités. La violation la plus flagrante est bien sûr le non-paiement des salaires, pratique courante qui frappe des millions de travailleurs pendant de longs mois. En février 2000, la « dette salariale » s'élevait à 44 milliards de roubles (environ 11 milliards de francs). Près du tiers de ce vol à grande échelle est le fait de l'Etat et des administrations régionales. L'exemple vient de haut. C'est aussi, pour les employeurs, qu'ils soient propriétaires privés ou directeurs d'usines, l'occasion de détourner de l'argent pour se constituer un capital, assurer leurs placements financiers, voire acheter l'usine qu'ils dirigent !

Avec les fermetures massives, l'inflation, ou encore la dégradation des systèmes de santé et d'éducation, c'est un aspect parmi d'autres d'une situation sociale catastrophique. La grande majorité de la population a basculé dans la misère (35 % de la population vit officiellement au-dessous du seuil de pauvreté officiel, fixé à... 200 F par mois !).

### Un nouveau code réactionnaire

Dans ce contexte de chômage et de misère, les patrons se sentent donc bien peu liés

par le code du travail ! Le gouvernement a tout de même voulu officialiser et consolider cette situation, en promulguant un nouveau code, « plus adapté aux exigences de l'économie moderne » selon un conseiller du ministre du travail... Dans son style, le projet du gouvernement a même été rapproché de codes en vigueur dans l'Occident capitaliste, plus favorables à la précarité, à la flexibilité, aux droits des employeurs d'exploiter en toute liberté !

Quelques exemples : la durée légale d'une journée de travail peut passer de 8 à 12 heures. L'ancien code autorisait les heures supplémentaires « avec accord des syndicats », et elles étaient limitées à 4 heures tous les 2 jours, 120 heures par an. Le nouveau code les porte à 4 heures par jour, 12 heures par semaine, 120 heures par an, sans accord syndical. Mais, s'il y a « accord du travailleur » (et on sait bien ce que veut dire ce genre de « volontariat », même en France !), 16 heures par semaine, 832 heures par an. Sont autorisés sans limitation de durée ni précision dans la rémunération : les réductions unilatérales du temps de travail (le « chômage technique »), les mutations, les remplacements, les emplois temporaires. Contrats précaires et licenciements sont largement libéralisés. La majoration du travail de nuit passe de 100 % à 20 % seulement.

Autre exemple de régression sociale : la législation sur le travail des femmes est en grande partie démantelée. Le travail de nuit, jusqu'alors interdit aux femmes enceintes et aux mères de jeunes enfants, est autorisé pour ces catégories, le congé maternité est ramené à 18 mois, contre 18 mois payés et 3 ans sans solde auparavant. Les employeurs, enfin, obtiennent le droit que s'arrogeait naguère l'appareil policier de la bureaucratie : fichier leurs salariés et constituer des « listes noires », en réunissant des informations sur leur vie privée, syndicale et politique.

La liberté pour les patrons, la contrainte pour les travailleurs : c'est le capitalisme sans fard.

L'adoption par la Douma de ce code est un nouveau succès « parlementaire » pour Poutine, qui a déjà fait passer ces derniers mois une réforme politique (la limitation du nombre de partis « légaux », en fonction de leur « représentativité »), une réforme du code foncier (qui autorise la propriété et la vente des terrains autres qu'agricoles), et une réforme fiscale : l'impôt sur les bénéfices des entreprises est fortement diminué, passant de 35 à 25 %. En 2000, l'impôt sur le revenu des particuliers avait déjà été réduit à un taux unique de 13 %, ce qui favorise outrageusement les riches. Une conception bien bourgeoise de l'égalité !

Sous la houlette de Poutine, l'Etat russe continue ainsi l'œuvre entreprise dès avant la fin de l'URSS : restaurer les rapports capitalistes de production, encourager par tous les moyens le développement de la bourgeoisie. Quitte à faire sombrer toute la société.

B. RUDELLI

Convergences Révolutionnaires numéro 16 (juillet-août 2001)  
Un dossier « Révolte en Kabylie, révolte en Algérie » ; des articles sur « pourquoi une candidature LO-LCR ? sur la manifestation du 9 juin et la préparation d'une suite, sur la « loi de modernisation sociale », sur le positionnement du PCF, sur les mafias des entreprises de nettoyage...  
Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.  
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Leur société

# Sans-papiers

# LE PRÉFET CAMPE SUR SES POSITIONS, LES SANS-PAPIERS AUSSI!

Depuis le 6 juin 2001, les sans-papiers occupent les locaux de l'ancienne gendarmerie de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis.

Ce mouvement est destiné à obtenir modestement la régularisation de près de quatre-vingts immigrés sans papiers dont la plupart vivent et travaillent en France depuis de nombreuses années, parfois seize ans ou même dix-neuf ans. Reçus enfin par le préfet de Seine-Saint-Denis (93), le 12 juillet, soit plus d'un mois après le début de l'occupation, les représentants des sans-papiers, leurs soutiens et des élus locaux (PS, Verts, PC et LO) se sont entendus à dire que le préfet condescendait à faire étudier les dossiers dix par dix. Lorsque les représentants ont demandé au moins, au moment du dépôt des dossiers, la présence d'un interlocuteur capable de dire quelles pièces manquaient, le préfet a répondu qu'il n'avait pas de personnel en nombre suffisant pour accéder à cette demande. Cela signifie que les dossiers seront vus et retournés au sans-papiers avec une réponse positive ou négative ; ce dernier, en cas de réponse négative n'aura plus qu'à entamer un recours judiciaire pour ne pas être renvoyé dans son pays d'origine.

Du coup, la délégation ainsi que la centaine de manifestants qui attendaient les résultats de cette entrevue étaient déçus et en colère.

Le gouvernement campe sur son refus de régulariser largement les sans-papiers. Les pré-

fets appliquent cette politique et multiplient les tracasseries. C'est ainsi par exemple que dans le 93, la préfecture demande toujours aux immigrés sans papiers de fournir des justificatifs de présence sur six ans et d'en donner plusieurs pour chaque année de présence. Quand on sait combien il est difficile d'obtenir des certificats, des attestations en bonne et due forme lorsqu'on est un immigré « sans papiers », on voit que le préfet se moque du monde. Les sans-papiers demandaient aussi qu'on ne fasse pas un préalable d'avoir un visa pour obtenir un permis de séjour. Eh bien non. On leur demande de faire la preuve qu'ils ont passé la frontière dans les règles. Un type d'exigence qu'auraient dénoncé les dirigeants socialistes quand, en 1997, ils étaient dans l'opposition.

Les sans-papiers se voient par ailleurs demander de fournir des contrats de travail à durée indéterminée alors que bien peu d'immigrés sans papiers peuvent accéder à des emplois stables.

On demande aussi aux Algériens de retourner en Algérie pour chercher des visas afin de rentrer cette fois légalement en France, et cela même si certains immigrés sont partis parce que leur vie était menacée.

Alors les sans-papiers ont le sentiment que le préfet les lanterne. Leur détermination ne faiblit pas pour autant, l'occupation continue et ils ont prévu de retourner à la préfecture régulièrement.

Aline URBAIN



# LA FRANCE, TERRE D'ASILE?

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) vient de publier un avis critiquant sévèrement la politique française en matière d'accueil des demandeurs d'asile et d'octroi du statut de réfugié. Cet avis dénonce les violences dans les zones d'attente des aéroports, le fait que les demandes d'asile ne soient pas enregistrées par la police, la lenteur du système d'examen des demandes, l'absence d'audition de la majorité des candidats, les critères restrictifs pour l'application de la convention de Genève, l'insuffisance de l'hébergement. On est bien loin de l'image de la « France, terre d'asile ».

Le sort des mineurs étrangers arrivant en France sans passeport ou sans visa illustre cruellement la réalité de cette fable. Ceux qui arrivent par avion, le plus souvent à Roissy-Charles-de-Gaulle, sont placés par la police aux frontières (PAF) dans des zones d'attente, interdites à la presse et à l'essentiel des associations. Les moins de 10 ans sont mis dans des hôtels de Roissy où la PAF les fait garder. Les plus de 10 ans sont maintenus

sur place à l'aéroport, dans une zone prévue à cet effet. Les enfants doivent alors attendre que les autorités statuent sur leur sort. Beaucoup sont refoulés, comme s'il s'agissait de dangereux criminels. Et parmi ceux qui sont admis au titre de l'asile, nombreux sont ceux qui se retrouvent livrés à eux-mêmes une fois sortis de la zone d'attente. Il n'existe par exemple qu'un seul centre spécialisé dans l'accueil des mineurs étrangers à Boissy (94). Sans argent, sans logement, sans aide véritable, les mineurs étrangers sont à la merci des réseaux mafieux, notamment ceux de la prostitution. A 18 ans, faute de papiers, beaucoup se retrouvent en situation irrégulière et peuvent faire l'objet d'une expulsion.

C'est que les autorités françaises accordent plus volontiers l'asile politique aux dictateurs déçus anciennement à leur botte qu'aux enfants des pays pauvres que la bourgeoisie française exploite et ravage.

M. N.

## Insécurité

# LE DERNIER GADGET DÉMAGOGIQUE ET GRATUIT POUR FAIRE DES VOIX

Chirac, lors de son long passage sur toutes les chaînes de télévision le 14 juillet, a fait de l'Insécurité, avec un grand I, le thème majeur de son intervention. Aujourd'hui, selon lui tout serait insécurité ou sentiment d'insécurité, dans les quartiers, dans le travail, dans la nourriture et dans tout ce qui nous entoure. Ce serait là un des problèmes majeurs de la société. En 1995, il avait sorti « la fracture sociale », qu'il s'était empressé d'aggraver lui-même dès qu'il fut aux affaires. Aujourd'hui il semble que ce soit « l'insécurité » qui soit promise à la promotion de sa campagne présidentielle.

Que voilà un thème qui ne coûte rien, et qui permet de ratisser large, jusqu'à l'extrême droite dont c'est l'unique cheval de bataille. Il ne s'agit là que de propos démagogiques visant à flatter les préjugés sur lesquels spéculent les pires réactionnaires ; ou bien alors d'entretenir le désarroi sincère d'une partie des milieux populaires, en leur mentant avec le dernier aplomb. Car Chirac ment, et il le sait très bien, quand il déclare que pour résoudre la situation des quartiers à la dérive et l'insécurité qui peut y régner il suffit « d'avoir une volonté politique », de « réorganiser la police » ou encore de



« décréter la tolérance zéro » pour la justice.

Sauf à parler de ses propres démêlés avec la justice, tout cela n'est que du vent dont le caractère dilatoire est illustré par le ralliement soudain du président de la République à la dernière trouvaille à la mode sur ce terrain qu'est le couvre-feu pour les enfants de moins de treize ans, initié par quelques maires en mal de publicité par rapport à certains de leurs électeurs. Les partisans de cette mesure invoquent la protection de ces mêmes enfants, la nécessité de mettre les parents face à leurs responsabilités. Or comment ne pas voir qu'elle sera sans effet sur la petite délinquance qui empoisonne la vie de certains quartiers mais qu'elle alimentera chez bien des jeunes et même très jeunes, le sentiment d'être rejetés et exclus.

Tout le monde sait que ce qui mine la vie de nombreux quartiers populaires c'est l'enracinement d'une misère latente et permanente, le chômage de longue durée ou les emplois précaires et sous-payés. Aujourd'hui, en période de « progression économique », il existe des quartiers ouvriers où 30, 35% voire plus

de la population sont sans travail, parmi lesquels de nombreux jeunes sans avenir et sans espoir. C'est ce désespoir, cette démoralisation qui donnent leur chance à une minorité de petits malfrats qui, à travers une série de trafics et les retombées financières qui en découlent, essayent de faire régner leur loi dans certains quartiers.

Et si une « volonté politique » pouvait changer les choses, ce serait celle qui consisterait à résoudre le problème du chômage, du logement, de l'enseignement. Ce que ne feront ni Chirac, ni Jospin.

Ce serait la « volonté politique » de s'en prendre aux privilégiés, à leurs revenus, à leurs fortunes accumulées, aux grands actionnaires des plus grosses entreprises en leur imposant de payer pour garantir l'emploi et en interdisant les licenciements qu'ils osent décider. Car leur richesse insolente se nourrit du chômage, du sous-emploi et des salaires misérables.

Mais Chirac et Jospin préfèrent se donner l'air de faire quelque chose en prenant quelques mesures aussi démagogiques qu'inefficaces sur le dos de gamins de treize ans et moins.

Pour faire reculer le problème de la petite délinquance qui pourrit la vie de nombreux quartiers les gouvernements et présidents successifs ont l'habitude de faire 90% de répression et 10% de social. Un rapport qu'il faudrait inverser, mais on ne peut compter ni sur Chirac ni sur Jospin pour le faire.

## « Erika »

# LES PÉTROLIERS N'AVAIENT PAS PROMIS GRAND-CHOSE, ILS DONNENT ENCORE MOINS

Plus d'un an et demi après la catastrophe de l'*Erika*, le FIPOL, organisme essentiellement financé par les pétroliers pour indemniser les victimes, et souvent présenté comme une œuvre de bienfaisance des pétroliers, n'a toujours quasiment rien déboursé.

Le conseil économique et social avait estimé les dégâts à 3 milliards (mais pour d'autres il fallait doubler cette somme) qui devaient principalement aller à l'industrie touristique et aux municipalités. Mais le FIPOL s'était engagé à ne verser que 1,2 milliard, ne remboursant les victimes dont les dossiers étaient acceptés qu'à environ 60%. Mais dix-huit mois après, sur ce 1,2 milliard, il n'a été déboursé, au maximum, que 40 millions !

Le FIPOL a rejeté près de la moitié des demandes d'indemnisation. Il faut dire que la société Echo, mise en place par le FIPOL à Lorient pour établir les dossiers de remboursement, était notamment dirigée par des représentants de la compagnie d'assurance de l'*Erika* : on comprend qu'ils aient mauvaise grâce à valider les dossiers. Mais la tactique principale du FIPOL, c'est de jouer la montre, répondant aux abonnés absents à toutes les protestations, en particulier celles des municipalités. En effet, au bout de trois ans, si aucune action en justice n'est intentée, le règlement du FIPOL prévoit que « les droits à l'indemnisation s'éteignent ». Et du même coup, les sommes non

dépensées retournent dans les caisses des compagnies pétrolières. On comprend pourquoi, dans beaucoup de marées noires précédentes, des centaines de plaignants ont ainsi vu leurs demandes d'indemnisation frappées de prescription ou déboutées en justice.

Face à cela, l'État n'a surtout pas fait pression sur le FIPOL. En loyal serviteur des compagnies pétrolières, Jospin s'est engagé par avance à « indemniser ce qui ne l'aura pas été par le FIPOL » ! Il aurait déjà dépensé 1,4 milliard, et ce n'est probablement pas fini.

Et Total dans tout cela ? Le responsable de la catastrophe a pour l'instant dépensé, au maximum, un milliard, essentiellement pour le pompage de l'*Erika*. C'est-à-dire moins d'un cinquantième de ses bénéfices (après impôts) pour la seule année 2000.

Comme quoi, si l'on veut que « les pollueurs soient les payeurs », mieux vaut ne pas compter sur le gouvernement. Dans ce domaine comme ailleurs, il choisit toujours de dépenser l'argent public pour n'avoir pas à écorner les bénéfices des patrons.

Stéphane GIRAULT

### LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Notre dernière brochure :

-N°90: L'agriculture, l'agro-alimentaire et l'alimentation entre les mains du grand capital.

(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 avril 2001)

-Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Paul SOREL

Espagne

Iberia

## LA DIRECTION CONTRE LES PILOTES

Depuis le début du mois de juillet, les pilotes d'Iberia ont commencé une série de débrayages à l'occasion de la négociation de leur convention collective.

Parmi leurs revendications, certaines concernaient l'organisation de leurs horaires et de leurs repos, ce qui implique de nouvelles embauches. Mais la principale revendication concerne la fin de l'amputation salariale qui leur avait été imposée en 1995, à un moment où Iberia faisait du chantage à la faillite.

Depuis, Iberia affiche des bénéfices et les pilotes n'acceptent plus cette baisse de leurs revenus qui atteint près de 12 %. Cette revendication ne concerne pas les seuls pilotes mais ceux-ci n'ont pas cherché à étendre leur mouvement.

Dès le début de leurs actions, les pilotes se sont heurtés à l'intransigeance de la direction d'Iberia, qui a trouvé d'importants relais dans les médias et les différents secteurs patronaux qui ont réclamé que le gouvernement intervienne pour mettre au pas les pilotes.

Des licenciements de pilotes ont entraîné la démission de 99 d'entre eux et la tension était grande quand, le 14 juillet, Iberia décida de supprimer tous les vols en prétextant que la sécurité n'était pas respectée.

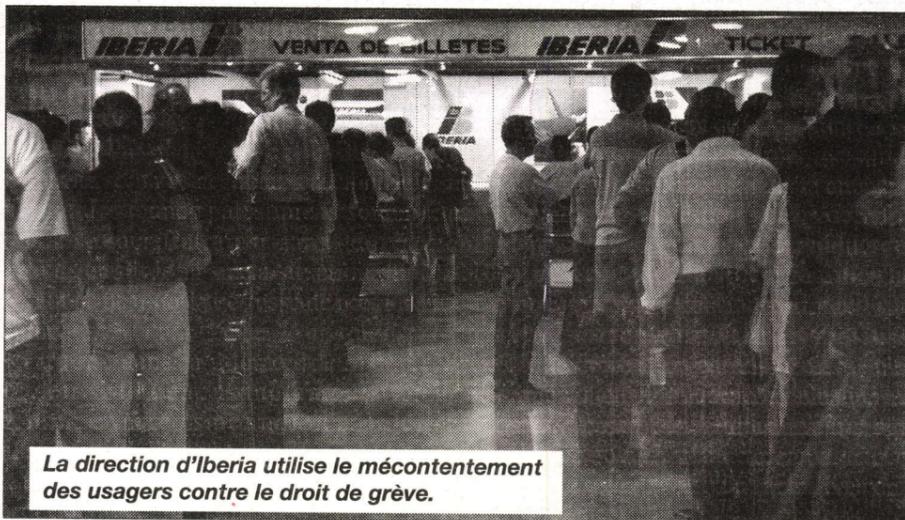
C'était faux, les pilotes démissionnaires n'avaient pas abandonné leurs postes. Qu'importait la vérité pour Iberia, il s'agissait seulement pour elle de dresser l'opinion publique contre les pilotes et d'obliger le gouvernement à venir à sa rescousse.

C'est ce que ce dernier fit en répondant positivement à la demande d'Iberia qui voulait qu'une procédure d'arbitrage, contraignante pour les pilotes, soit mise en place.

Cette procédure établissait qu'au terme de cinq jours de discussion un arbitre désigné par le gouvernement trancherait. Sa décision étant immédiatement applicable, toute grève devenait du même coup illégale.

Nous ne savons pas quelle est l'issue du mouvement des pilotes, mais il s'agit là d'une attaque directe contre le droit de grève qui encouragera le patronat à demander l'intervention du gouvernement dans d'autres conflits.

B.S.



La direction d'Iberia utilise le mécontentement des usagers contre le droit de grève.

Italie

## L'ÉTAT PAS GÊNÉ PAR LES LOIS EUROPÉENNES

A quelques jours du sommet du G8 qui se réunira à Gênes du 20 au 22 juillet, les autorités italiennes sont en proie à une psychose sécuritaire. Les médias décrivent le centre historique comme « un camp retranché » et un arsenal de mesures policières est mis en place, le nombre de policiers annoncés subissant de jour en jour une véritable inflation (on en est à 15 000) Il y serait même prévu une batterie antimissiles !

Mais le plus notable est sans doute qu'à cette occasion les autorités italiennes ont décidé de sus-

pendre pendant une semaine les accords de Schengen prévoyant la libre circulation des ressortissants de l'Union Européenne : le contrôle aux frontières avec les pays de l'UE est donc rétabli.

Comme quoi ceux qui se retranchent derrière les lois européennes lorsque cela les arrange, pour attaquer par exemple les conditions d'existence des travailleurs, savent parfaitement s'asseoir dessus à chaque fois qu'ils le jugent utile.

Stéphane GIRAULT

Israël - Palestine



## LA GUERRE !

Lundi 16 juillet, au moment où se préparait à Jérusalem, sous la protection d'un millier de policiers, l'ouverture des XVI<sup>e</sup> Jeux olympiques juifs (les Maccabiades), un jeune Palestinien est mort dans un attentat-suicide devant un arrêt de bus de la ville israélienne de Binyamina, au nord de Tel-Aviv. Cet acte revendiqué par le Jihad a fait trois morts (dont le Palestinien) et plusieurs blessés. Le soir même, des chars de l'armée israélienne ont bombardé des secteurs de la ville dont serait originaire le jeune Palestinien. Le lendemain, des tirs à partir d'hélicoptères israéliens ont fait au moins quatre morts dans une demeure de Bethléem.

L'attentat-suicide est intervenu après que les chars israéliens eurent attaqué les quartiers arabes de la ville d'Hébron, et ce à plusieurs reprises en l'espace de quelques jours, en représailles à des tirs palestiniens. Les moyens utilisés par l'armée israélienne sont sans commune mesure avec ceux des combattants palestiniens. Mitrailleuses lourdes, obus de chars, tirs au canon ou à partir d'hélicoptères de combat font partie de l'arsenal désormais « ordinaire » employé contre la population palestinienne.

Depuis le 13 juin dernier, date officielle du cessez-le-feu entre l'armée israélienne et l'Autorité palestinienne, il y a eu du côté palestinien près de 52 tués, 1 000 blessés, des dizaines de maisons détruites. En moyenne, cela fait plus d'un mort par jour, dans la proportion de deux Palestiniens pour un Israélien. Dans le même temps, le bouclage des territoires occupés continue, emprisonnant 3,5 millions de Palestiniens, avec tout ce que cela signifie comme privations pour les familles dont les seules sources de revenus sont les salaires des ouvriers palestiniens travaillant en Israël. Face à la poursuite de l'occupation israélienne, face au maintien de la colonisation et au découpage des territoires autonomes, face à l'humiliation, à la misère, à l'absence de tout espoir, des jeunes Palestiniens sont prêts à mourir en commettant des attentats-suicides. Certes, de tels actes qui visent indistinctement civils ou militaires, hommes, femmes ou

enfants ne sont pas acceptables. Mais le fait que des jeunes palestiniens soient prêts à se sacrifier ainsi dans de tels attentats en dit long sur la situation qui prévaut là-bas, sur la détresse de tout un peuple.

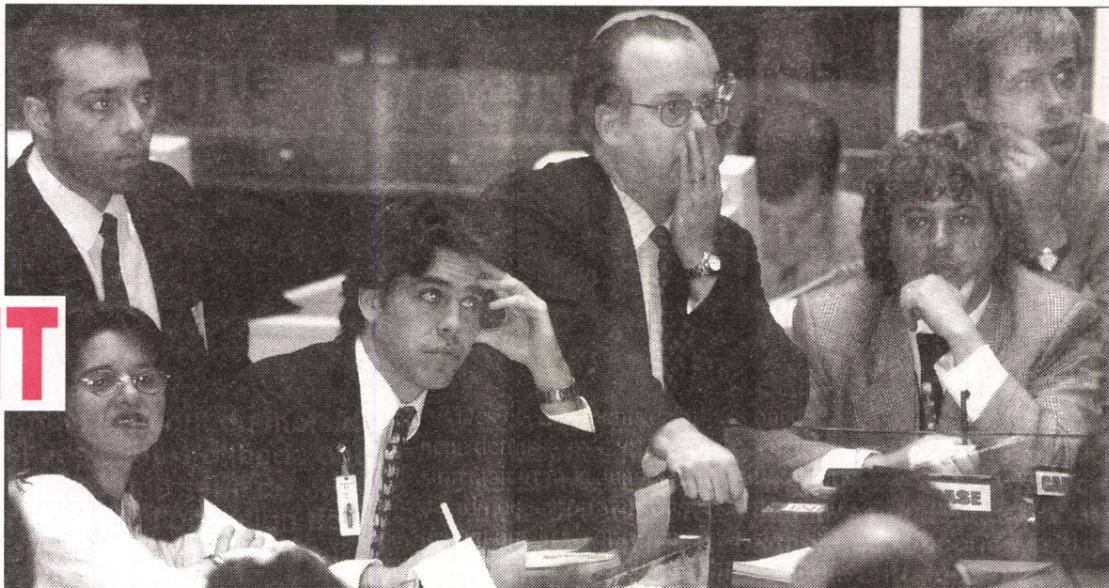
Et puis, dans la guerre de plus en plus ouverte qui ensanglante cette région, le terrorisme individuel de jeunes Palestiniens n'est que le pendant du terrorisme d'Etat d'Israël qui bombarde aveuglément demeures, quartiers et villages palestiniens. Seule différence tout de même, les premiers ne sont jamais protégés par le blindage d'un char ou par la distance à la cible.

Les déclarations de Sharon sur le fait qu'il n'y aura pas de négociations avec les Palestiniens « sans qu'un calme total soit revenu et aussi longtemps que le terrorisme et la violence se poursuivront » sont une incitation à la poursuite des crimes envers les Palestiniens. Car comment le calme pourrait-il revenir alors que l'armée israélienne mène une guerre ouverte à la population palestinienne ?

Tant que l'armée israélienne se comportera comme elle le fait actuellement, tant que les gouvernements maintiendront leur politique de spoliation, le fossé de sang continuera de s'approfondir entre les deux peuples. La responsabilité en incombe avant tout aux gouvernements israéliens.

Maud NATHAN

# Argentine LA CRISE S'APPROFONDIT



La mine déconfite des traders de la Bourse de Buenos Aires : le lendemain de l'annonce du plan d'austérité. La cotation a chuté de 8 % et même de 13 % à la mi-séance.

La crise financière, qui menace depuis plusieurs semaines l'économie argentine, vient de franchir un nouveau cap. Les instances du Fonds Monétaire International (FMI) craignent que l'économie argentine, si elle venait à chuter, puisse entraîner avec elle l'économie du Brésil et d'autres économies de niveau équivalent. Pour tenter de juguler cette menace, le gouvernement du président radical De la Rúa a annoncé, mercredi 11 juillet, un plan d'austérité. Le remède de cheval envisagé ne permettra peut-être pas d'enrayer la crise, mais il va à coup sûr aggraver les conditions d'existence d'une population déjà fortement éprouvée.

Pour tenter d'empêcher le krach financier de l'Argentine, le ministre de l'Économie Domingo Cavallo vient d'annoncer une série de mesures drastiques destinées à réduire les dépenses publiques.

C'est une fois de plus aux plus pauvres qu'on s'appête à faire payer la note de l'austérité. Les premiers touchés par le plan d'austérité dont De la Rúa dit qu'il « n'est pas négociable » sont les employés de l'État puisque les mesures envisagées sont principalement une réduction de leurs salaires de 8 à 10 %. De même, le montant des pensions devrait être rogné. Et cela frapperait tous ceux qui touchent plus de 300 pesos par mois, c'est-à-dire l'équivalent de 2 250 francs,

ce qui est déjà insuffisant pour vivre. Et il faut savoir que dans un pays comme l'Argentine où les partis politiques pratiquent largement un clientélisme vis-à-vis des électeurs, ces emplois d'État ont souvent été un moyen d'offrir un moyen de survivre à bien des travailleurs qui sans cela seraient des chômeurs, ce qui en Argentine est synonyme de misère.

De la Rúa a beau plaider la nécessité des mesures prises par son ministre de l'Économie, prétendre qu'il n'y aura aucun licenciement et que les coupes budgétaires épargneront les plans d'aide sociale destinés aux plus démunis, il ne convainc pas les classes pauvres. Tout le monde

voit bien qu'il s'attaque à 2,5 millions de retraités qui touchent déjà des pensions de misère.

Le gouvernement argentin prétend s'attaquer à l'évasion fiscale, qui prive l'État argentin de 30 milliards de dollars de recettes par an, mais cela c'est plus facile à dire qu'à faire. Jusqu'à présent aucun gouvernement argentin n'y a réussi. Cavallo veut aussi imposer que tous les salaires et pensions

soient versés par l'intermédiaire de banques pour assurer une plus grande transparence vis-à-vis de l'impôt. Enfin, les transactions financières devraient connaître une taxation lourde.

Il n'est pas difficile de comprendre que ceux sur qui reposera tout l'effort de l'éventuelle assainissement de l'économie argentine vont donc être les plus pauvres, les employés d'État et les retraités. Et cela dans un pays où, quand cela va « bien », il est monnaie courante de payer avec retard les salaires et les pensions. Et, encore une fois, rien n'indique que ces nouveaux sacrifices demandés à la population lui rapporteront quelque chose. Car l'objectif des appels de De la Rúa à serrer les rangs et à sauver le pays sont d'abord destinés à sauver les intérêts des possédants et des établissements financiers qui ont prospéré sur les privatisations des entreprises publiques au fil de ces dernières années.

La surévaluation de fait du peso, à laquelle se cramponnent De la Rúa et Cavallo, pour préserver les intérêts des riches, a pour conséquence de ralentir les exportations argentines. Et le prix de ce ralentissement, c'est également aux travailleurs argentins qu'on le fait payer. Ainsi, les usines Renault de Santa Isabel viennent de mettre en chômage technique pour un mois 1 300 salariés.

Dans ses appels à l'opposition péroniste à se solidariser avec son gouvernement, le président De la Rúa se heurte à une difficulté. A trois mois des élections législatives, les gouverneurs des provinces, qui

appartiennent souvent à l'opposition péroniste, ne sont pas disposés à répercuter les sacrifices demandés par le gouvernement central pour en faire ensuite les frais sur le plan électoral. D'autant que ces nouveaux sacrifices sont exigés au moment où toute une partie de la population pauvre, les chômeurs, les travailleurs mal payés, a surtout soif de travail et de plus de justice sociale. Il serait à coup sûr plus juste que ce soient ceux qui se sont enrichis par leurs spéculations, leurs « bonnes affaires », c'est-à-dire les possédants et leur entourage, ainsi que les banquiers vautours de l'économie mondiale, qui rendent ce qu'ils ont détourné. Il est tout de même significatif qu'en réponse à l'appel de De la Rúa à l'union nationale, une partie des chefs d'entreprises et des établissements bancaires annoncent le déblocage de l'équivalent de 7,5 milliards de francs pour alimenter un fonds de secours destinés aux chômeurs. Ils prouvent ainsi que de l'argent, il n'en manque pas. Ce qui est absent c'est la volonté politique d'imposer aux possédants qu'ils payent la crise.

Les deux CGT et le CTA, les trois centrales syndicales argentines, qui constituent historiquement la base sociale du péronisme, même si le péronisme ne séduit plus autant aujourd'hui, disent vouloir « résister » aux mesures d'austérité. Elles appellent à une journée de protestation, jeudi 19 juillet. Il faut souhaiter que cette journée soit un succès et qu'elle aide les travailleurs, les retraités, les chômeurs, les pauvres,

à mesurer qu'ils représentent une force et qu'il n'y a pas de fatalité à ce qu'ils fassent les frais d'un système capitaliste en folie.

Jacques FONTENOY

## Liberté pour les militants emprisonnés

Le plan d'austérité du gouvernement argentin intervient dans une situation sociale marquée, sur un fond de démolition, par des affrontements parfois sanglants entre des chômeurs désespérés et la police dans les régions les plus paupérisées.

Car le gouvernement argentin n'est pas chiche quand il s'agit de réprimer la contestation sociale.

Une trentaine de militants sont actuellement emprisonnés et doivent faire face à des charges de « sédition » pour avoir participé à différentes grèves et manifestations.

Parmi ceux-ci, on trouve Raul Castells, le dirigeant du mouvement indépendant des retraités de la province de Buenos Aires, Emilio Ali, le dirigeant d'un mouvement des chômeurs et des militants de diverses régions où il y a eu des affrontements, Salta, Jujuy, Mar del Plata.

Un mouvement de protestation est en train de se mettre sur pied en Argentine pour obtenir leur libération.



Des retraités manifestent (1998).

## Chili

# LE BOURREAU PINOCHET NE SERA PAS JUGÉ

La cour d'appel de Santiago a « suspendu temporairement pour raisons de santé » les poursuites contre le général Pinochet, en raison de la « dégradation de sa santé mentale ». Mais comme avec l'âge cela ne risque pas de s'arranger, cela revient à un abandon de toute perspective de procès.

C'était déjà sous le prétexte d'une dégradation physique que la justice anglaise avait laissé partir le vieux dictateur en mars 1999. Parti en chaise roulante de l'aéroport de Londres, il avait littéralement sauté dans les bras du haut état-major chilien rassemblé au grand complet pour lui rendre les honneurs à son arrivée à Santiago.

Le général Pinochet, responsable de tortures et de crimes de masse, avait lui-même organisé

son auto-immunité en se faisant nommer sénateur à vie après son départ de la tête des armées en mars 1997. Et cela avec l'approbation des parlementaires chiliens. La justice vient donc de décider qu'il resterait probablement à jamais impuni pour ses crimes. Cette solution semble arranger l'ensemble de l'appareil d'État, l'armée qui n'avait cessé de protester contre la mise en cause de Pinochet, le gouvernement qui a

envoyé ces jours derniers la police et ses canons à eau contre les manifestants, et même l'appareil judiciaire qui se débarrasse ainsi d'une vieille épine dans le pied à bon compte. Une décision prise en accord avec l'impérialisme américain qui est intervenu plus ou moins discrètement pour soutenir son vieil allié Pinochet. Il a bien mérité de tous ces gens-là, en contribuant à éliminer toute une génération de militants ouvriers.

Restent l'amertume pour tous ceux qui gardaient quelques illusions en la « justice » en place, et la colère pour tous les autres : les proches des victimes, des disparus, des torturés, des exilés, tous ceux qui ne peuvent supporter l'injustice d'une société qui protège de vieux assassins fiers de leurs crimes. Oui, pour ceux-là, voir Pinochet en prison aurait été au moins une petite revanche.

G.B.



**Bata**  
Moussey - Moselle

**OBI**  
Clermont-Ferrand

## DEUXIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Depuis le 6 juillet, l'ensemble du personnel est toujours en grève pour obtenir de meilleurs salaires (voir LO n° 1722).

## À LA VEILLE DES CONGÉS, L'ANGOISSE DE L'AVENIR

**Le 13 juillet, deux administrateurs judiciaires ont été nommés par le tribunal suite à la mise en cessation de paiement de l'entreprise. Dans un courrier adressé aux 875 travailleurs de l'usine de Moussey, le PDG de Bata, Van der Ster, conclut : « Une forte mobilisation des pouvoirs publics et de tous les acteurs économiques est indispensable pour rechercher des solutions qui permettront de sauvegarder un maximum d'emplois ». En clair, Bata se défait sur les pouvoirs publics.**

Depuis le 2 juillet, la reprise du travail est toute théorique, personne n'ayant le cœur à travailler alors que toute l'usine va peut-être fermer et que, en tout état de cause, des centaines d'entre nous risquent de n'avoir comme avenir que l'ANPE. La moitié seulement de la production sort des ateliers, au grand dam d'une partie des chefs et des cadres qui, s'ils étaient nombreux avec nous pendant la grève fin juin, interviennent de plus en plus pour dire qu'il faut travailler pour ne pas faire fuir d'éventuels repreneurs. La CGC s'en fait l'écho au sein de l'intersyndicale, et même la CFDT - qui la dirige de fait - répète « plus ça tournera, plus nous aurons de chance de préserver d'emplois ».

Pour l'instant, les plans de reprise éventuels maintiendraient sur le site 250 emplois sur 875. Mais la plupart des travailleurs sont méfiants. Il faut dire qu'on voit tous les jours ce qui se passe dans la chaussure où, de plan de reprise en plan de reprise, les usines finissent par fermer comme cela a été le cas pour Myris et bien d'autres.

Le 13 juillet, le jour de la nomination par le tribunal des administrateurs judiciaires chargés de faire un

état des lieux, nous étions 200 à manifester à Metz. D'autres travailleurs sont allés manifester sur le parcours du Tour de France qui passait dans la région, décernant à Bata le « maillot jaune des licenciements ».

Tout le monde s'attend à un plan « social » au moins équivalent à celui de 1997 qui avait concerné près de 300 ouvriers, même si les administrateurs judiciaires ont affirmé qu'il n'y aurait pas de licenciements pendant les congés qui débutent le 20 juillet.

La veille, un CE extraordinaire se déroulera, suivi d'une AG où les administrateurs viendront prendre la parole.

Nombreux sont ceux qui souhaiteraient partir mais avec de l'argent. Des travailleurs évoquent une prime de licen-

ciement de 10 000 à 20 000 F par année de présence dans l'entreprise, avec un plancher pour ceux qui ont moins d'ancienneté.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faudra faire payer Bata, et garantir notre avenir, et le groupe riche en a largement les moyens. Les salaires de tous les travailleurs de Moussey représentent - cotisations sociales comprises - moins de 0,9% du chiffre d'affaires annuel du groupe au niveau mondial. Alors garantir les salaires de tous jusqu'à la retraite (et c'est dans pas très longtemps puisque l'âge moyen des salariés est de 42 ans) ne mettrait sûrement pas la multinationale Bata sur la paille.

Correspondant LO

### 120 millions d'aides publiques

L'intersyndicale a calculé que, dans les cinq dernières années, Bata a reçu au total 120 millions d'aides publiques (35 heures, allègements des cotisations sociales, formation...). Des sommes empochées par Bata et qui ont servi à enrichir un peu plus l'unique actionnaire, la famille du même nom.

Ainsi, la Région Lorraine a apporté sa garantie à des prêts bancaires obtenus par Bata au titre d'un « fonds de garantie pour le soutien à l'emploi... des PMI ». Quand il s'agit de donner de l'argent au patronat, les pouvoirs publics sont prêts à baptiser PMI... le numéro un mondial de la chaussure !

**Aéroport de Mulhouse-Bâle**

## GRÈVE CHEZ AVIAPARTNER

**Le 9 juillet, les 60 salariés (dont 25 CDD) de la société d'assistance aéroportuaire Aviapartner de l'aéroport de Mulhouse-Bâle se sont mis en grève contre l'application des 35 heures.**

Le patron avait ressorti exactement le même projet, à la virgule près, que celui qui avait été rejeté il y a huit mois.

Il voulait imposer une flexibilité accrue, entre autres, des semaines longues et des semaines courtes. Mais vu les sous-effectifs permanents, les salariés sont souvent obligés de faire des heures supplémentaires. Alors, on imagine facilement qu'avec ce projet, il n'y aurait plus que des semaines longues. La flexibilité accrue, c'est aussi la possibilité pour le patron de pouvoir faire venir les travailleurs pour trois heures au lieu de quatre heures (minimum actuel) et ainsi d'établir des horaires « saucissonnés » sur la journée. Alors tout le monde s'est mis en grève, même les CDD. Les

ouvriers des pistes qui ont distribué des tracts aux passagers et au personnel de l'aéroport ont été très bien accueillis. Et quel délice de siroter un petit café au bord des pistes, en commentant les efforts désespérés des chefs tentant pour la première fois de leur vie de mettre en place les escaliers d'accès aux avions.

Un autre petit plaisir a été de savoir que le directeur d'Aviapartner-Mulhouse, qui ne se gêne pas pour refuser les dates de congé des salariés, s'est vu contraint par son grand chef de chambouler ses projets personnels de vacances pour mener la suite des négociations.

Alors, si pour l'instant rien n'est changé pour les 35 heures, pour le respect qui nous est dû, il y a eu des progrès.

## LA BOURSE CONTRE L'EMPLOI

La publication des résultats trimestriels d'Alstom, en hausse de 36%, conduisant son chiffre d'affaires à un niveau record de 260 milliards de francs, avec un carnet de commandes plein jusqu'en 2004, a entraîné une

flambée du titre à la Bourse.

Et, pendant ce temps, Alstom poursuit ses plans de licenciements qui touchent ici des centaines de salariés. Oui, il faut les empêcher de nuire au plus vite !

**Cellatex**  
Givet - Ardennes

## UN AN APRÈS

L'été dernier, les travailleurs de Cellatex, à Givet, s'étaient opposés à la fermeture de leur entreprise, qui employait 161 personnes. Leur colère, mais aussi les méthodes employées, notamment la menace de faire sauter l'usine, avaient marqué l'opinion.

Les travailleurs de Cellatex avaient bien des raisons d'éprouver un sentiment d'amertume. En 1991, après que Rhône-Poulenc se fut désengagé, les travailleurs avaient vu leurs acquis être remis en cause par les repreneurs, perdant par exemple leur 13<sup>e</sup> mois. En 1995, suite aux inondations qui avaient frappé la vallée de la Meuse, les ouvriers avaient travaillé jour et nuit pendant six mois pour remettre l'usine en route. Mais quelque temps plus tard, après que l'entreprise eut été reprise par un groupe autrichien, filiale du trust Krupp, un nouveau dépôt de bilan, puis la liquidation venaient mettre un terme à un siècle d'activité.

### Un an après...

Un an après la fermeture, dans quelle situation se trouvent

les anciens de Cellatex? Si les travailleurs ont bien obtenu la prime de licenciement, qui avait été, après le maintien de l'activité, l'une de leurs principales revendications, les vagues promesses de réembauche qui leur avaient été faites sont restées lettre morte.

Suite à la fermeture de l'entreprise, une cellule de reclassement a été créée pour «aider» les travailleurs de Cellatex à retrouver un emploi. Un an après, le bilan est bien maigre. Seulement 25 salariés ont retrouvé un emploi stable. Ce sont pour l'essentiel des cadres qui ont pu retrouver une place.

La Sodie, l'organisme chargé du reclassement, a touché 4 millions de francs, mais n'est parvenue à trouver que sept emplois. La plupart du temps, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui sont

parvenus à en trouver un, bien souvent loin de la région. Depuis un an, dix familles ont quitté Givet. La Sodie parle de soixante personnes qui, selon elle, auraient trouvé une solution.

Mais ce sont des personnes en préretraite, en formation, en congé-maternité, en maladie, ou qui sont retournées en Belgique. Voilà quels sont les travailleurs qui ne connaîtraient, plus de problèmes! Pour la Sodie, les difficultés pour trouver un emploi sont imputables aux salariés eux-mêmes. Depuis un an, elle a systématiquement cherché à les culpabiliser, leur reprochant de vouloir des salaires trop élevés, d'être peu mobiles, voire même d'être des fainéants. La Sodie n'a pourtant pas grand-chose à proposer. Une femme qui avait accepté la mobilité s'est vu proposer un CDI pour deux heures de ménage à Reims, à plus de 120 km de Givet. La Sodie va bientôt mettre fin à sa mission, alors que plus de cent vingt per-

sonnes n'ont toujours aucune perspective d'emploi. Pour l'instant, les travailleurs sont encore en congé de conversion jusqu'en septembre. Après, ce sera le chômage. Les ex-Cellatex touchent 80% de leur salaire, des salaires qui étaient pour la plupart de très peu supérieurs au SMIC. Les trois quarts des travailleurs doivent donc vivre aujourd'hui avec des revenus allant de 4800 F à 6000 F.

### Un patronat local revanchard

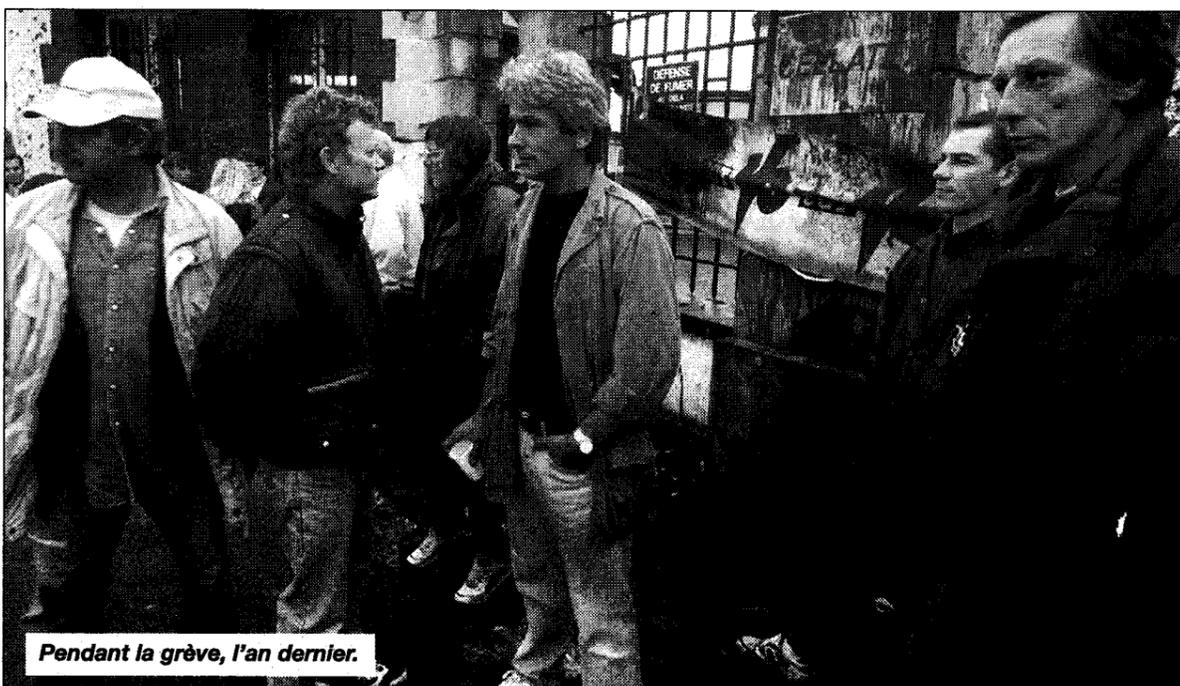
Le patronat local n'a pas oublié l'épreuve de force engagée par les travailleurs de Cellatex. L'usine Alcatel toute proche, conformément à une note interne, a préféré embaucher en Belgique plutôt que de prendre un ancien Cellatex, il en a été de même chez Arthur-Martin où trois personnes ont été refusées alors qu'elles remplissaient les critères demandés. Lors d'une

réunion avec le patronat, l'un de ses représentants a même déclaré: «Faites-vous oublier».

Mais les anciens de Cellatex ne sont pas décidés à se faire oublier. Leur association, créée à l'initiative de la CGT, parvient encore à maintenir le lien et à mobiliser.

La situation est bien loin de s'arranger dans la pointe des Ardennes. Dernièrement, une manifestation a eu lieu, à laquelle participaient les anciens de Cellatex, pour dénoncer vingt nouveaux licenciements dans une petite entreprise de la ville.

Quant à l'usine, elle est toujours là avec ses matières dangereuses entreposées. Depuis la fermeture, rien n'a été fait pour dépolluer le site qui est resté en l'état. Mais cette fois-ci, le danger écologique qui avait tant ému certaines bonnes âmes vertes, quand il s'était agi de s'en prendre à des ouvriers qui défendaient leur droit au travail, ne semble plus gêner personne.



Pendant la grève, l'an dernier.

**Rouleau Guichard**  
Région de Toulouse

Le groupe Rouleau Guichard est un groupe textile qui fabrique essentiellement des sous-vêtements pour les hypermarchés. Deux frères toulousains dirigent ce groupe et en sont les principaux actionnaires. A Toulouse, quatre sites de production totalisent plus de 500 personnes, et d'autres sites, plus petits, comptent 250 personnes dans la région.

Le groupe Rouleau se flattait encore récemment de produire la majeure partie de sa production en France, mais aujourd'hui, la production est de plus en plus

délocalisée en Tunisie et en Roumanie. Et selon les objectifs du patron, 50% de la production devraient être délocalisés prochainement. Les raisons de tels choix sont claires: réduire la part des salaires pour chercher le profit maximum. Un accord sur la RTT a été signé il y a un an et demi avec le syndicat FO créé à cette occasion. Le patron a touché les exonérations de charges sociales prévues, mais en plus, cet accord a prévu la suppression d'une centaine d'emplois rien que sur Toulouse, la situation étant du même ordre sur les autres sites. Ces licenciements se produisent toujours par paquets de neuf. La raison en est simple: à partir de dix personnes licenciées, un patron doit présenter un plan social. Non seulement le groupe Rouleau Guichard se porte bien et

fait des profits, mais il se permet d'acheter des hôtels de grand luxe: on peut citer à Toulouse le Capoul et l'Opéra, deux fleurons de l'hôtellerie, quatre autres à Paris, un à Barcelone et un autre à Marrakech. Autant dire que lorsqu'ils licencient, les patrons n'ont pas le couteau des créanciers sous la gorge.

Il y a deux mois, après l'annonce d'une nouvelle charrette de neuf licenciements à Toulouse, une grève a éclaté. Parmi les licenciés, deux travailleurs avaient été aperçus lors d'une manifestation de la CGT, et il apparaissait évident que c'était avant tout cela que la direction leur reprochait. La grève n'a pas permis d'empêcher ces licenciements, mais pour la première fois, des travailleurs s'étaient mis en grève pour les dénoncer.

Les élections professionnelles ont eu lieu récemment. La CGT, créée depuis peu, se présentait pour la première fois, et a obtenu 55 et 56% des voix en CE et en DP dans le collège ouvrier. Ces résultats ont été ressentis comme une victoire. Depuis, pour se venger de sa défaite, la direction vient de décider de retirer les dépassements d'heures syndicales des délégués de la CGT. Ainsi, cinq travailleuses se sont vu retirer entre 2000 et 3500 francs sur la dernière paye, ce qui pour certaines représente plus de la moitié du salaire, qui parfois ne dépasse pas 7000 francs après plus de dix ans d'ancienneté.

Dernièrement, une table ronde s'est tenue à Carcassonne, en présence notamment du patron et des pouvoirs publics. Et si ces derniers ont rappelé l'importance des

aides financières de l'État au patron de Rouleau Guichard, il n'a jamais été question pour eux de prendre la moindre mesure lui interdisant de licencier, ou même de lui demander de rembourser cet argent.

Tout récemment, à l'annonce de nouveaux licenciements, à Lavelanet, l'usine a été paralysée par une semaine de grève. A Castelnaudary, il y a eu de nombreux débrayages. Les ouvrières de ces deux sites ont saisi l'occasion de la tenue du CE pour débarquer au siège social à Toulouse. Elles ont été rejointes par une partie du personnel de deux sites toulousains.

Il est aujourd'hui de plus en plus clair pour de nombreux travailleurs qu'il faut réagir. Rouleau Guichard a de l'argent, c'est lui qu'il faut faire payer.

## UN PATRON LICENCIÉ, LA PREUVE PAR NEUF...

APC.



**« AH, LES  
JOLIES  
COLONIES  
DE VACANCES... »  
(air connu)**

**Cette année, selon une estimation du ministère de la Jeunesse et des Sports, trois ou quatre millions d'enfants ne partiront pas en vacances cet été.**

L'estimation vaut ce qu'elle vaut, mais il suffit de regarder autour de soi pour constater que les jeunes des milieux populaires sont nombreux, et pas seulement dans les cités, à ne connaître d'autres vacances que celles passées dans la rue ou au pied d'immeubles, de tours.

Les communes de quelque importance ont depuis longtemps des services de colonies de vacances et de centres aérés à la journée pour qui n'a pas les moyens de partir plus longtemps. Et des générations d'enfants, même si tous n'y avaient pas accès dans les milieux populaires, y ont découvert, outre de nouveaux horizons et de nouvelles activités, des formes de vie collective, sinon une certaine socialisation.

Mais même cela est devenu de plus en plus hors de portée des budgets de nombre de salariés. Et cela, pour une double raison.

D'une part, les revenus réels des travailleurs dans leur ensemble sont loin, très loin de suivre l'évolution des prix et permettent de moins en moins de prendre des vacances en famille ou non. Alors que des magazines et des commentateurs nous rebattent les oreilles avec ce qu'ils appellent « la civilisation des loisirs », année après année, les statistiques enregistrent que plus de la moitié des habitants de ce pays, pourtant l'un des plus riches au monde, non seulement ne prennent pas de congés en été mais ne partent jamais en vacances.

Face à cela, les gouvernements successifs n'ont cessé de réduire les dotations à des organismes, municipaux ou départementaux, qui assureraient tant bien que mal une sorte de service public des vacances pour les jeunes. Il y a cinq ans, les subventions accordées aux colonies de vacances par le ministère de la Jeunesse étaient tombées à presque... zéro. Depuis, elles ont quelque peu remonté, mais sans revenir, loin de là, à leur niveau d'il y a dix ou quinze ans. Et cela, alors que les municipalités, notamment dans les communes ouvrières, ont de plus en plus de mal à assurer ce service du fait des fermetures d'entreprises qui les privent de revenus et donc des moyens d'assurer l'entretien et le fonctionnement de leurs centres de vacances pour jeunes (et parfois moins jeunes aussi).

Certes, ces municipalités ont, pour certaines en tout cas, une marge de manœuvre qui leur permet de mettre plus ou moins l'ac-

cent sur les subventions aux services sociaux ou sur des dépenses moins utiles, voire inutiles à la majorité travailleuse. Mais, dans la pratique, ce que l'on appelle le « quotient familial » (le minimum de revenu familial à partir duquel on a droit à un abaissement des tarifs communaux de colonies de vacances, de centres aérés, des piscines, etc.) n'échappe pas, dans le meilleur des cas, à l'appauvrissement des budgets communaux et, dans le pire, à des politiques municipales qui font le choix de déboursier le moins possible pour les « pauvres ». Et s'agissant de colonies de vacances, cela passe par le fait de proposer des « centres de loisirs » de plus en plus coûteux (6000 F pour trois semaines et plus bien souvent), parfois en faisant appel à des organismes privés à but lucratif.

Quant au fameux quotient familial, il n'est pas rare qu'il soit si bas que, pour y avoir droit, il ne faille pas avoir plus d'un salai-

re au Smic pour toute la famille. Du coup, les « bénéficiaires » de ce quotient familial ne le sont généralement qu'en théorie car leurs revenus ne leur permettent que très difficilement d'envoyer un enfant en colonie. Quand il y en a deux ou plus, c'est tout simplement inimaginable.

Autrement dit, et à moins d'avoir accès à des colonies très bon marché par son travail – et ce n'est pas la règle – ou d'en passer par des associations (Secours populaire ou autres) qui ne peuvent de toute façon répondre à l'ampleur des besoins, de plus en plus de jeunes sont condamnés à ne pas partir.

Mais il se trouvera des bonnes âmes pour se féliciter de ce que la France a signé la Charte des Nations Unies pour les droits de l'enfant, censée garantir à tous les jeunes un droit aux vacances...

P.L.

## Trains ou cars ?

### L'HYPOCRISIE DES POUVOIRS PUBLICS

Le cas des groupes restés en rade sur les quais de gare, faute de places et faute de trains, lors des grands départs de juillet, illustre un des aspects des problèmes financiers et autres auxquels se heurtent les organisateurs de colonies de vacances.

Lors d'un débat organisé sur France-Inter, lundi 9 juillet, des représentants de tels organismes ont insisté sur le fait que les tarifs SNCF pour les groupes, même négociés à l'automne dernier, avaient grimpé de 35% en un an, leur imposant une charge qui se répercute fatalement sur les familles. A cela s'ajoute le fait, ont-ils dit, que la SNCF pratique de plus en plus une politique « commerciale » sélective au détriment du service rendu aux usagers, notamment en ne mettant pas assez de trains à la disposition des groupes lors des grands départs, ceux-ci étant considérés comme de « moindres contri-

buteurs », puisqu'ayant droit à des tarifs réduits.

Le résultat est que nombre de colonies n'ont pas le choix et se rabattent sur le transport routier. Or tout le monde sait qu'il est plus fatigant et surtout bien moins sûr. Combien de fois n'a-t-on entendu les représentants des pouvoirs publics le dire, et rappeler notamment la tragédie de 1982 où, aux environs de Beaune sur l'autoroute du Sud, un car d'enfants avait été victime d'un accident qui avait fait de nombreux morts parmi eux !

Seulement, entre les grands principes (affichés) et la logique du fric défendue et mise en œuvre par les autorités, il n'y a guère de place ni pour les sentiments ni pour la sécurité. En attendant le prochain accident de car transportant des gosses où ministres et préfets viendront redire, avec la mine de circonstance, que le train est plus sûr...

## France Télécom

### LES ENFANTS SUBISSENT L'INCURIE DE L'ADMINISTRATION

**Au début du mois de juillet, les employés de France Télécom ont rencontré bien des difficultés pour faire partir leurs enfants en colonie de vacances.**

France Télécom a même été obligée de mettre en place une cellule de crise et de mobiliser une partie de son encadrement et de son personnel pour essayer de résoudre les problèmes posés par ces départs.

Le 3 juillet, 150 enfants sur 2500 restaient bloqués. Certains ont vu leur départ repoussé. France Télécom a proposé à des parents de devenir, au pied levé, accompagnateurs. Mais encore fallait-il qu'ils prennent sur leurs congés. Les billets de train ont quand même été remboursés, mais il a fallu payer d'abord.

France Télécom a proposé de rembourser les séjours. Comme si, au dernier moment, les parents pouvaient si facilement se retourner.

France Télécom proposa aussi

aux parents d'antener directement leurs enfants sur les lieux du séjour alors que normalement les transports étaient compris dans les tarifs et prévus dans l'organisation.

Des accompagnateurs qui n'ont pas reçu de convocation, des parents qui n'ont pas été informés des modalités de transport, ou qui n'ont pas eu le bon rendez-vous et à qui on demandait de se redéplacer, voilà l'organisation France Télécom.

Certes, le catalogue était alléchant. Il y avait 90 centres de vacances proposés en France et à l'étranger. Certains en partenariat avec des associations extérieures ; beaucoup avec des activités sportives ou culturelles associées.

Mais encore eut-il fallu que la logistique suive, ce qui fut loin d'être le cas.

France Télécom prétend, maintenant, rejeter la responsabilité de cette pagaille sur l'association qui gère les colonies et à laquelle les syndicats participent. Mais la responsabilité

incombe en premier lieu à France Télécom, qui a modifié les règles existantes au détriment du service rendu.

Depuis septembre 2000, elle a imposé la création d'une seule association nationale, l'AGVEFT, censée remplacer les 22 associations régionales, communes avec La Poste, qui géraient jusque-là, avec 500 personnes, l'organisation des séjours des enfants.

La précédente organisation, au niveau régional, permettait d'éviter ce genre de situation. Il faut dire aussi qu'auparavant l'encadrement se faisait en partie avec du personnel expérimenté de France Télécom. Or par souci d'économie, les détachements de personnel moniteur ou organisateur ont été supprimés.

Dans ces conditions, où tout était fait pour baisser les crédits sociaux, il n'est pas étonnant que la pagaille ait été au rendez-vous, mettant les enfants dans des situations qui pouvaient comporter des risques, surtout pour les plus jeunes d'entre eux.

Exposition  
de photos

# « La guerre civile espagnole »

Cinéma

## Antitrust

de  
Peter  
Howitt



Des travailleurs de Madrid s'apprêtent à prendre d'assaut la caserne de la Montaña. (20 juillet 1936). (Photo de l'exposition).

Ce film, un des bons policiers de cet été, se veut un peu plus que cela. Tim Robbins joue une sorte de Bill Gates, le PDG de Microsoft et l'homme le plus riche du monde. Mais derrière la façade décontractée, sympa, directe de cet homme et de son environnement, c'est la Silicon Valley, Dallas et son univers impitoyable.

Tim Robbins-Bill Gates veut mettre au point un nouvel instrument de communication, capable de relier ordinateurs, téléphones portables, téléviseurs, etc. dans le monde entier. D'après le scénario, qui découvrira cet outil aura de bonnes chances d'être en position dominante. Donc tous les moyens sont bons pour y arriver, comme aux temps de ce que les Américains appellent eux-mêmes le « capitalisme sauvage » : coups tordus, espionnage, assassinats, etc.

Mais c'est un film hollywoodien, alors, il faut bien rassurer l'opinion. La morale triomphera et

les affreux monopoleurs seront punis. Au pays de la libre concurrence, les grands méchants trusts n'arriveront pas à empêcher les jeunes inventeurs de génie de continuer à bricoler dans leur garage. Car « le savoir n'est pas une marchandise », comme le proclame le jeune héros de ce film. Le spectateur, un peu épuisé après ces péripiéties menées à 100 à l'heure au rythme d'une musique d'enfer, ressortira rassuré. Des trusts tout-puissants, des monopoles, des milices privées pratiquant l'espionnage industriel et l'assassinat pour assurer leur domination sur le marché, ouf ! ce ne serait que du cinéma.

On peut donc payer sa place et faire grossir les profits des majors du cinéma sans alimenter la subversion internationale. Mais en même temps passer un bon moment.

Alain LECAIRE

## Hijack stories

d'Olivier  
Schmitz

Ce film se situe en Afrique du Sud de nos jours. Le personnage principal, Sox, est le parfait représentant de cette petite minorité au sein de la population noire qui, avec la fin de l'Apartheid, a pu accéder à une position sociale et à un mode de vie qui lui étaient refusés auparavant : Sox est comédien et animateur à la télévision, il habite un quartier résidentiel autrefois réservé aux Blancs, sa compagne est blanche. Bref, il a tout lieu d'être satisfait des changements intervenus après l'élection de Mandela.

L'histoire commence quand Sox passe une audition pour un rôle de gangster dans un film qui promet d'être une superproduction. Mais il a beau être issu du bidonville de Soweto, il l'a quitté depuis si longtemps qu'il est absolument incapable de jouer le mauvais garçon. Pour décrocher ce rôle auquel il tient, il décide de retourner à

Soweto pour rencontrer un « vrai bandit » et l'étudier... Il va retrouver un copain devenu chef d'un gang de voleurs de voitures et être amené, pour lui ressembler, à participer de plus en plus à leurs actions.

Le récit, mené à un bon rythme, est l'occasion pour le réalisateur de critiquer avec beaucoup d'ironie cette petite bourgeoisie noire qui parle d'« intégration raciale », de construire une « nation arc-en-ciel » mais qui n'a fait que « s'installer dans les fauteuils des Blancs », pour reprendre les mots d'un des personnages, alors que la majorité de la population noire continue d'habiter dans les mêmes bidonvilles et de connaître la même misère.

Un bon film qui, malheureusement, ne passe pas dans beaucoup de salles...

Marc REMY

Spectacle

on nous  
communique

## PARIS PALPITE

Au programme de ces palpitations : poésie, chansons, récits autobiographiques, la musique des mots qui fait entrevoir « un autre Paris », un Paris inattendu, des moments singuliers où il fait bon être l'été.

« Le Paris poétique de Carco », un spectacle sur une musique originale de Jean Robert Viard, c'est à La Maroquinerie du mercredi au dimanche, du 18 juillet au 16 septembre 2001.

« Le Paris des habitants de Belleville, des lectures », c'est chaque mardi dans quatre lieux à découvrir : l'Olympic dans le 18<sup>e</sup>, le Studio Le Regard du Cygne dans le 20<sup>e</sup>, l'Hôtel

du Nord dans le 10<sup>e</sup>, l'Atelier du Plateau dans le 19<sup>e</sup>.

1. Spectacle Paris-Carco du mercredi au samedi, à 21 heures, le samedi à 16 heures, Prix 110 F, TR 80 F. Maroquinerie Café littéraire 23, rue BOYER Paris 20<sup>e</sup> Métro : Gambetta

2. Lecture Paris-Belleville Attention ! lecture dans un lieu différent chaque mardi.

Le mardi 24 juillet à 20h30, lectures à l'Olympic, 20 rue Léon 18<sup>e</sup>.

L'entrée est libre sans réservation.

A l'Hôtel de Sully, dans le quartier du Marais à Paris, se tient une exposition qui permet de découvrir de nombreuses photos de la révolution espagnole.

Les auteurs des commentaires de ces photographies ne se situent pas du côté des travailleurs. Tout au plus du côté de la République, à qui ils reprochent toutefois d'avoir été « incapable d'assurer la paix sociale ». Parfois ils vont même jusqu'à refaire l'histoire, écrivant que le gouvernement « arma le peuple » pour faire face à la tentative de coup d'Etat militaire de Franco. Ce qui est contraire à la vérité car le gouvernement fit tout pour que le

peuple ne s'arme pas mais reste embrigadé dans un cadre militaire institutionnel.

On peut donc se passer de la lecture de ces textes car les images parlent d'elles-mêmes du soulèvement révolutionnaire des masses espagnoles de l'été 1936.

Des images, parfois drôles comme ces deux files d'électeurs aux élections législatives de février 1936 à Barcelone, l'une dans le quartier bourgeois de l'Eixample avec un prêtre, l'autre dans le quartier populaire de la Barceloneta avec des travailleuses dont les yeux brillent de l'espoir de changement, par le vote « rouge ».

Ce sont aussi des images du début du soulèvement ouvrier.

Ainsi, celles qui montrent que pour faire face à l'armée et à l'inertie du gouvernement, les ouvriers dressèrent des barricades place de la Catalogne à Barcelone, ou encore donnèrent l'assaut à la caserne de la Montaña. On montre aussi les milices ouvrières contrôlant les rues, ou encore les miliciens au sein de leur famille, avant de monter au front. Des images d'une vraie révolution.

Mais l'autre volet, ce sont ces images de la défaite : celles des exécutions perpétrées par les troupes franquistes dans les villages reconquis ; celles des familles pauvres fuyant la terreur réactionnaire encouragée par l'Eglise et les grands propriétaires ; celles des villes bombardées, terrorisées par l'aviation italienne et allemande : Madrid (août 1936), Guernica (avril 1937), Lerida (novembre 1937) ou encore Barcelone (mars 1938).

Certaines photographies montrent comment le gouvernement républicain brisa l'élan des masses, en rendant la terre aux « propriétaires légaux », en envoyant les gardes d'assaut à Barcelone en mai 1937 contre les milices de la CNT et du POUM qui occupaient le central téléphonique. Images de ces réfugiés franchissant les cols enneigés des Pyrénées, pour trouver de l'autre côté de la frontière « les camps sur la plage » à Argelès, ou encore à Gurs ou à Bram, des illustrations parlantes de la « démocratie française ».

Une exposition émouvante.

Gilles BOTI

Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine (métro : Bastille) ; 25 F. Jusqu'au 23 septembre, ouvert tous les jours de 10 heures à 18h30 sauf le lundi.



Des miliciennes sur le front d'Estrémadure en septembre 1936. (Photo de l'exposition).

## Pour la Santé

### DES GRANDS MOTS



Les représentants du gouvernement et des professionnels de la santé, le patronat et les syndicats, se sont réunis jeudi 12 juillet au ministère pour ce qu'Elisabeth Guigou a appelé un « Grenelle » de la santé, soulignant par cette allusion aux accords de Grenelle de 1968 que le problème qui se pose actuellement à la Sécurité sociale est grave, important, et qu'il faut trouver des solutions radicales.

De quel problème si dramatique s'agit-il? Toujours du même: limiter la croissance des dépenses de la Sécu, en particulier celle des soins médicaux, voire réduire ces dépenses. L'an dernier, le budget maladie de la Sécu a augmenté de

près de 6% au lieu des 2,5% prévus par le gouvernement.

Les dépenses de santé augmentent plus vite. Et alors? Où est le problème? N'est-il pas logique que dans une société qui se développe, les dépenses liées à la santé croissent sans cesse? Surtout quand, dans le domaine médical, le développement de technologies modernes et de traitements sophistiqués entraîne nécessairement des coûts élevés, sans compter d'ailleurs qu'une partie de ces augmentations, dont le budget de la Sécurité sociale pourrait cette fois fort bien se passer, va tout droit dans les poches de l'industrie pharmaceutique. Alors que reproche-t-on aux médecins et aux patients? De se soigner quand ils sont malades? Elisabeth Guigou pense-t-elle que l'on fréquente les laboratoires pharmaceutiques et que l'on suit

des traitements médicaux par plaisir?

Il est à noter que si la branche maladie de la Sécurité sociale est restée déficitaire l'an dernier, ce n'est pas le cas des trois autres branches, et les comptes de la Sécu ont été au total excédentaires de 18 milliards de francs en 2000.

En fait, si le gouvernement pousse à l'économie sur les soins, s'il met les hôpitaux publics, par ses restrictions, en situation très difficile, c'est justement parce qu'il lorgne sur le budget de la Sécurité sociale, qui avoisine en importance celui de l'Etat. Le gouvernement voudrait pouvoir y puiser à sa guise pour mener sa politique au service du patronat. C'est ce qu'il a fait par exemple il y a un mois, quand, pour financer les 35 heures - c'est-à-dire distribuer des aides substantielles aux entreprises -, le gouvernement a décidé de confis-

quer 13 des 18 milliards de francs de la cagnotte de la Sécu.

Bien sûr, à la réunion du jeudi 12 juillet, la ministre n'a pas tenu un langage aussi cru. Elle a parlé de redéfinir les objectifs de dépense en articulation avec les priorités de santé publique. Elle a annoncé sur ce thème l'instauration d'un débat parlementaire annuel et la création d'un Conseil National de la Santé qui réfléchira à des solutions. Et tout ce beau monde est ensuite rentré à la maison.

Vis-à-vis des médecins et des autres intervenants du secteur libéral, le ministère se contente de faire pression dans le sens des économies de dépenses, même s'il n'a pas voulu supprimer la possibilité qu'il a de pénaliser les médecins dont les prescriptions dépasseraient les limites prévues. Ces pénalités n'ont jusqu'à présent pas été appliquées, et il y a peu de

chance qu'elles le soient avant les élections. Mais le gouvernement veut garder en réserve cette possibilité qui lui permettrait d'obliger financièrement les médecins à diminuer leurs prescriptions... et les patients à moins se soigner.

Dans tout le pays, le gouvernement a organisé la restriction des soins au point qu'aujourd'hui bien des hôpitaux sont au bord de la rupture par manque de médecins spécialistes, d'infirmières ou d'aides-soignantes. Il diminue, par ailleurs, les remboursements de médicaments, laissant une grande part des remboursements aux mutuelles, mais encore faut-il avoir les moyens d'y souscrire. Alors, c'est bien toute la politique de santé de ce gouvernement qui est à mettre en accusation et à réformer de fond en comble.

Roger PÉRIER

## Augmentation du nombre de Contrats Emploi Solidarité

### « TRAITEMENT SOCIAL DU CHÔMAGE »?... OU TRAITEMENT DES CHIFFRES DU CHÔMAGE!

Le gouvernement a annoncé qu'il allait créer, d'ici 2002, 100 000 Contrats Emploi Solidarité (CES) supplémentaires, les portant ainsi à 360 000 au total. Cela s'inscrit dans ce que la ministre de l'Emploi appelle le « traitement social du chômage ».

En fait de « traitement social », ces emplois, théoriquement réservés aux collectivités locales et aux associations, constituent tout juste une bouée de sauvetage pour ceux qui les occupent: pour 20 heures de travail, ils sont payés à moins de 3 000 F par mois.

En instituant ces emplois en 1989, le gouvernement d'alors se donnait un moyen de camoufler l'importance du chômage. Le nombre de CES atteignit les 500 000 en 1997. Ce fut aussi l'occasion, en toute illégalité,

pour les pouvoirs publics de se fournir une main-d'œuvre bon marché en lieu et place d'embaucher. C'est ainsi qu'on a vu se multiplier les CES à La Poste, dans les écoles et lycées, dans les hôpitaux pour tenir des postes ordinaires en étant payés, à l'origine, 2 500 F par mois. On a même vu l'Etat créer des associations bidon qui embauchaient des CES et les mettaient à disposition dans les préfectures et les ministères.

Et s'il est vrai que beaucoup préféreraient avoir un CES plutôt qu'être chômeurs, les CES n'étaient qu'un palliatif pour ceux qui les prenaient mais qui ne permettait pas de vivre normalement.

Mais leur diminution partielle à partir de 1997 ne s'est pas traduite par leur transformation en emplois stables, en particulier dans les services publics. La « reprise » des quelques dernières années s'est

accompagnée de la multiplication d'emplois précaires, et du développement massif de sous-catégories de contractuels dans les hôpitaux, à La Poste...

Depuis quelques mois, alors qu'on commence à parler d'un ralentissement de l'économie, que des plans de licenciements de grande ampleur se succèdent, le gouvernement a décidé d'augmenter de nouveau le nombre de CES. Par souci des chômeurs? Plutôt par crainte d'une remontée du chômage à la veille des élections!

Plutôt que d'interdire les licenciements et d'obliger les patrons à prendre sur leurs profits pour maintenir l'emploi, le gouvernement a recours aux vieilles formules bien éprouvées qui permettent de diminuer le nombre officiellement recensé de chômeurs... à défaut de lutter vraiment contre le chômage!

## JACK LANG OU L'ART DE L'ESBROUFE

Jack Lang a présenté mercredi 11 juillet son dernier projet de réforme en conseil des ministres: il s'agirait entre autres de généraliser l'étude d'une langue étrangère en CM1 et de créer 20 000 classes à projet artistique dans les lycées et collèges.

Mais cette réforme est surtout ambitieuse sur le papier, parce que dans les faits ces projets ont toutes les chances de rester lettre morte, faute d'enseignants et de moyens supplémentaires.

Dans la plupart des écoles primaires, les instituteurs ne sont pas habilités à enseigner une langue étrangère; quant aux professeurs de collège, comme aucun poste supplémentaire n'a été créé, la seule solution resterait, si le projet est maintenu, d'enseigner ces nouveaux programmes en heures supplémentaires pour satisfaire les besoins du primaire. Faut-il rappeler que sur le terrain, on conti-

nue à fermer des classes en primaire comme en maternelle, au nom de la démographie scolaire en se moquant bien d'offrir de meilleures possibilités d'apprendre aux enfants?

La situation ne sera pas plus reluisante dans les collèges où la réforme, déjà prévue, se ferait aussi à moyens constants. Dans tous les cas, toutes ces prétendues réformes, qui relèvent seulement de l'effet d'annonce, ne permettront pas de lutter contre l'échec scolaire. Pendant les graves des années précédentes, les enseignants avaient revendiqué le dédoublement des classes surchargées, la création de postes d'enseignants, de surveillants, du temps pour élaborer des projets, des locaux, en un mot de vrais moyens. Mais le ministre a fait la sourde oreille, le budget restera à peu de chose près le même pour la rentrée prochaine.

Aline URBAIN